



BUREAU EXÉCUTIF DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Note d'information sur le suivi du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires Décembre 2021

Convoqués par le Secrétaire général des Nations Unies, plus de 160 États membres, représentants de partenaires et groupes de parties prenantes, se sont réunis à l'occasion du Sommet sur les systèmes alimentaires des 23 et 24 septembre 2021, où ils ont formulé des centaines de solutions et d'engagements individuels et collectifs pour transformer les systèmes alimentaires afin de réaliser l'Agenda 2030. Dans son [Résumé de la présidence sur le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires](#), le Secrétaire général a engagé le système des Nations Unies à diriger conjointement un Hub de coordination qui collabore avec les capacités plus larges du système des Nations Unies et s'appuie sur elles pour soutenir le suivi du Sommet sur les systèmes alimentaires.

Afin d'éclairer la conception de ce Hub de coordination des systèmes alimentaires (« le Hub »), l'Envoyée spéciale du Secrétaire général a mené un processus de consultation qui a rassemblé les dirigeants et le personnel de plusieurs agences du système des Nations Unies. Au cours des six dernières semaines, ce groupe s'est réuni dans le but d'entretenir la dynamique, de s'appuyer sur les résultats obtenus au cours des deux années du Sommet et de les faire progresser.

À la suite de ces consultations, la Secrétaire générale adjointe, l'Envoyée spéciale et les directeurs des agences basées à Rome (ABR), le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et le Bureau de coordination du développement (BCD) ont convenu des étapes suivantes. Le Bureau exécutif du Secrétaire général publie cette note d'information afin d'informer les États membres et les principaux partenaires sur la manière dont le système des Nations Unies s'engagera à accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

Objectif du Hub

- Le Hub s'alignera sur les fonctions et capacités existantes des Nations Unies dans son travail et sur les structures et mécanismes existants. Le Hub s'attachera à tirer parti du large éventail d'atouts du système des Nations Unies, en particulier dans le contexte du repositionnement du système de développement des Nations unies au niveau des pays, et des structures existantes d'établissement de rapports sur les ODD pour démontrer les progrès accomplis.
- Le Hub servira de catalyseur au sein du système des Nations Unies en ce qui concerne les systèmes alimentaires et l'Agenda 2030. En remplaçant le Secrétariat du Sommet sur les systèmes alimentaires, limité dans le temps, le Hub assumera des fonctions de coordination essentielles pour rassembler et relier les connaissances et l'expertise en matière de systèmes alimentaires issues de divers groupes d'intérêt, notamment par le biais d'un groupe consultatif de parties prenantes, afin de soutenir les progrès nationaux sur les ODD en réponse aux priorités nationales.

- Cela implique :
 - un soutien continu aux Concertations nationales sur les systèmes alimentaires et aux voies nationales par la coordination du soutien technique et politique demandé par les pays lorsqu'ils formulent et mettent en œuvre des voies nationales pour la transformation des systèmes alimentaires ;
 - de rester connecté à l'écosystème plus large des acteurs des systèmes alimentaires durables, notamment les coalitions et autres initiatives ainsi que l'écosystème scientifique, et de promouvoir une meilleure intégration de ces efforts à la demande des pays ; et
 - l'élévation des priorités dans l'agenda de la transformation des systèmes alimentaires pour le leadership stratégique des agences des Nations Unies et des principaux acteurs de l'écosystème de soutien.
- Le Hub sera constitué d'une équipe souple, largement composée de personnes détachées des entités du système des Nations Unies, qui comprendra le paysage plus large de l'ensemble du système alimentaire, créera des liens, assurera une approche systémique, et présentera les succès et les leçons apprises. Les coordonnateurs résidents et les équipes pays des Nations Unies contribueront à l'établissement de rapports annuels et réguliers au président du Groupe des Nations Unies pour le développement durable (GNUDD) sur le soutien aux voies nationales. En s'appuyant sur ce travail aux niveaux national, régional et mondial, le Secrétaire général soumettra un rapport annuel - jusqu'en 2030 - au FPHN sur les progrès réalisés dans le cadre du suivi de ce Sommet. Il continuera également à promouvoir un discours fort autour de l'action de transformation des systèmes alimentaires pour atteindre les ODD et à préparer un bilan mondial pour les États membres tous les deux ans jusqu'en 2030 afin de favoriser le progrès continu.

Organisation du Hub

- Le Hub sera hébergé par la FAO au nom du système des Nations Unies. La supervision du Hub sera assurée par un groupe de pilotage composé des directeurs des ABR, du BCD et du PNUE, qui assurera la présidence initiale d'un groupe de travail des Nations Unies. La présidence du groupe de travail des Nations Unies sera assurée à tour de rôle par les agences des Nations Unies intéressées et étroitement liées au travail du Hub.
- Ce groupe de surveillance s'engagera sur le travail du Hub avec le Bureau exécutif du Secrétaire général (BESG) et le GNUDD. Il informera aussi régulièrement les États membres, le conseil d'administration informel conjoint des ABR, les présidents des organes directeurs des ABR, le président du Comité sur la sécurité alimentaire et le Forum politique de haut niveau, par l'intermédiaire de l'ECOSOC, et leur communiquera des informations sur les progrès et les enseignements.
- Le Hub sera soutenu par la direction du Bureau des ODD de la FAO, qui fait rapport au Bureau du Directeur général de la FAO. Le Directeur du Bureau des ODD de la FAO, M. Stefanos Fotiou, assumera la direction du Hub et son mandat sera modifié afin d'y inclure des responsabilités supplémentaires. Le Directeur du Bureau des ODD sera soutenu par un adjoint, détaché par le BESG, et le Hub bénéficiera en outre de détachements et de ressources de la FAO, du FIDA, du PAM et d'autres agences du système des Nations Unies.
- Le FIDA assurera le suivi, au nom du système des Nations Unies, dans le domaine du financement comme « moyen de mise en œuvre » (MMO) pour permettre la transformation des systèmes alimentaires plus largement, à l'échelle nationale, régionale et mondiale.

Dispositions transitoires pour le Hub

- À l'issue du mandat de l'Envoyée spéciale, en décembre 2021, le Directeur du Hub, M. Stefanos Fotiou, commencera à diriger le Hub afin de garantir qu'il sera opérationnel début janvier 2022 et qu'il sera déployé de manière progressive.
- En consultation avec la Secrétaire générale adjointe, ces dispositions seront réexaminées dans un délai d'un an afin de s'assurer que la capacité du Hub fonctionne efficacement et permet de tirer le meilleur parti du système des Nations Unies et d'un écosystème plus large d'acteurs pour soutenir les priorités des pays dans leurs voies pour la transformation des systèmes alimentaires.

Une séance d'information informelle à l'intention des États membres, organisée par la Secrétaire générale adjointe, sera programmée dès que possible pour offrir l'occasion de partager plus de détails lorsque cette transition sera achevée d'ici la fin de l'année et deviendra opérationnelle début janvier.